



Succession avec plusieurs héritiers en conflit

Par **MBT1966**, le **30/09/2008 à 14:39**

Bonjour,

Le père des décédé depuis 1 an en laissant 1 veuve et 4 enfants adultes.

Les 4 enfants ne s'entendent pas entre eux.

La mère a toujours privilégié financièrement l'un d'entre eux. Il y a 8 mois, elle a demandé à chacun une autorisation de vendre le véhicule laissé par le défunt sans préciser a posteriori ce qui avait été retiré du fruit de cette vente.

Aujourd'hui, elle demande à chacun une autorisation écrite de mettre en vente la maison familiale. Cette autorisation peut elle être utilisée au détriment d'un ou plusieurs enfants en permettant la vente du bien sans la signature par tous de l'acte définitif chez le notaire ?

Merci de votre réponse.

Par **Marion2**, le **30/09/2008 à 17:37**

Les 4 enfants ont la part de leur père.

La M

Par **Marion2**, le **30/09/2008 à 17:39**

Les 4 enfants héritent de la part de leur père.

La mère ne peut pas vendre la maison sans l'accord et la signature de tous les enfants.

Le bien immobilier vendu, le notaire répartira entre les 4 enfants, de façon égale , la part qui leur revient.